

# PRÉVENTION DES TROUBLES MUSCULO-SQUELETTIQUES (AVEC CAPTEURS)



## OBJECTIFS

Identifier les risques professionnels selon sa situation de travail

Connaître les facteurs de risques TMS

Maîtriser les préconisations ergonomiques qui permettent d'adapter sa situation de travail

Connaître les principes de prévention et les principes d'économie d'effort

Appliquer les bonnes pratiques sur son poste de travail réel

-  **Durée** 1 jour
-  **Prérequis** Aucun
-  **Nombre de participants** 5 à 10
-  **Public** Tous collaborateurs
-  **Présentiel**
-  **Tarif** à partir de 1300 € HT

## PROGRAMME

### Identification des risques professionnels

Enjeux de la prévention dans l'entreprise / Définition des risques à son poste de travail

#### Définition du risque TMS

Fonctionnement et limite du corps humain / Définition multifactorielle du risque TMS

Position de référence - Notion d'Amplitude / Répétitivité / Effort / Durée

Guide des bonnes pratiques - Principe de prévention - Principe d'économie d'effort

Illustration des postures à risque grâce à la connexion d'un salarié à des capteurs de mouvements

Identification des facteurs de risques à son poste de travail

#### Analyse des situations de travail

Analyse de chacune des situations de travail - observation et analyse de la posture au travail

Préconisation des actions de prévention - Échanges sur l'adaptation du poste - Réalisation des bonnes pratiques

#### Spécificité pédagogique

Des capteurs de mouvement sans fils seront fixés sur un salarié qui sera connecté pendant la réalisation de son activité de travail normale. Ceux-ci permettront de synchroniser les données de mesure et l'avatar de l'opérateur afin de montrer à l'ensemble du groupe quelles sont les activités les plus contraignantes pour les articulations (colonne vertébrale et membres supérieurs).

Nous observons en temps réel les mouvements du salarié connecté, représenté par un avatar sur l'ordinateur. Les articulations de l'avatar se colorent suivant la nature des amplitudes articulaires (la définition de ces zones correspond aux grilles d'analyses de l'INRS).

# INFORMATIONS PRATIQUES



## DÉLAI D'ACCÈS À LA FORMATION

Mise en place sous un délai de 1 à 2 mois à compter de la signature du devis

## MOYENS PÉDAGOGIQUES & D'ÉVALUATION :

- CONVENTION DE FORMATION
- CONVOCATION TRANSMISE AUX STAGIAIRES
- QUESTIONNAIRE EN AMONT DE LA FORMATION SUR LES BESOINS ET ATTENTES DES STAGIAIRES
- QUESTIONNAIRE D'AUTO-ÉVALUATION EN DÉBUT ET FIN DE FORMATION
- TEMPS D'APPRENTISSAGE : APPORTS THÉORIQUES
- TEMPS D'EXPÉRIMENTATION : MISE EN SITUATION
- TEMPS D'ÉCHANGE ET D'ANALYSE SUR LE VÉCU DES PARTICIPANTS
- FEUILLES D'ÉMARGEMENT À SIGNER
- QUESTIONNAIRE DE SATISFACTION
- CERTIFICAT DE RÉALISATION

## ACCESSIBILITÉ

L'ensemble de nos formations est accessible aux personnes en situation de handicap.

Toutes situations nécessitant de mobiliser des moyens de compensation nécessaires seront étudiées au cas par cas dans la mesure où les besoins spécifiques nous sont communiqués 2 mois avant la date de réalisation de la formation.

Toutefois, si ces adaptations génèrent des surcoûts, une prise en charge supplémentaire peut être examinée avec l'aide de Kenvad.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter notre référent handicap, M. KERLEROUX par téléphone au 02 98 24 93 39 ou par mail à l'adresse suivante : [coordination@kenvad.fr](mailto:coordination@kenvad.fr)

**Notre établissement peut proposer un accompagnement individualisé à chaque apprenant en situation de handicap**